PV Assemblée Générale Ordinaire 2021
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton
Du 18 septembre 2021 - Talence (33)

Présents :

GUERDER Guillaume, GUERDER Jeanne, CAJOT Pierrick, DELHAL Benjamin, DORSO Thierry, PELLE Cécile, BERGERON Coraline, HAENSLER Guillaume, TESSIER Fabien (Comité 17), DELCAMP Mathieu (Pessac), LAPORTE Jérôme et DUMONT Emeline (US Talence), BUREAU Frédéric (CROS Nouvelle-Aquitaine), PENEL Yohan (Président FFBaD), BIME Olivier (DTNa), LARAIGNE Sylvie (Cabinet DSL), ALLOUCHE Saadia (secrétaire comptable), HURTEAU Jennifer (Animatrice Technique Territoriale), BATUT Jessica (Agent de développement/référente Handibad), SAUTOUR Julien (Agent de développement/formateur), LASMARI Nabil (Responsable de la Performance), CAJOT Anthony (Entraîneur/Formateur), MEUNIER Yannick (Directeur sportif).

Liste des délégués :

CODEP 16 : DEBORDE Mathias

CODEP 17 : MOREAU Jérémy, ANDRE Philippe, QUANTIN Martine, CASANAVE Julien, MICHELAN Gilles, RAMPAUD Chantal ;

CODEP 19 : MARTINIE Alain ;

CODEP 24 : CAJOT Xavier, HOUCHOU Catherine ;

CODEP 33 : GUEGADEN Gérald, GOOSSENS Michel, HUBERT Christine, ANDRE Noël, MATON Evelyne ;

CODEP 47 : MAURY Wolfram **;**

CODEP 86 : MALLECOT Bruno ;

CODEP 87 : GABEN Olivier, NOGAREDE Céline, FONDANECHE Céline, GOUJAT Sébastien SAUTOUR Julien;

Excusés :

Mathias LAMARQUE, Directeur de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.

Ordre du Jour :

1- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
2- Election du président de séance
3- Adoption des PV des AG 2020
4- Rapport Moral du Président – Guillaume Guerder
5- Rapports financiers et prévisionnel 2021
6- Cotisations 2021/2022
7- Rapports des Commissions
8- Questions Diverses
9- Allocution du Président de la FFBad – Yohan Penel

Cette Assemblée Générale était diffusée en direct sur la chaîne Youtube de la ligue :
Partie 1
Partie 2

Contrôle des mandats

Pour délibérer, l'assemblée doit disposer d'au moins un quart des délégués (21 délégués) et au moins un quart des voix (49 voix). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10 heures 30.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le président de la Ligue, Guillaume GUERDER, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et commence en présentant les élus de la Ligue ainsi que les salariés.
Il présente aussi le président de la Fédération Française de Badminton qui a fait le déplacement et qui profite de l'occasion pour remettre à Evelyne MATON et Xavier CAJOT, le mérite fédéral échelon Bronze en récompense de leurs années à œuvrer pour le badminton.

La parole est laissée ensuite à Monsieur Frédéric BUREAU, Vice-Président du Comité Régionale Olympique et Sportif, qui pendant quelques minutes aura à l'égard du badminton et de sa Ligue Nouvelle-Aquitaine un discours très positif et de satisfaction dans les collaborations existantes.

2. Election du président de séance

Xavier CAJOT est élu secrétaire de séance.

3. Adoption des PV des AG 2020

Le président de séance procède à adoption des procès-verbaux des AG de l'année 2020 :

- Assemblée Générale Ordinaire : **PV adopté à l'unanimité**.
- Assemblée Générale Elective : **PV adopté à l'unanimité.**

4. Rapport Moral du Président – Guillaume GUERDER

Le président fait un retour rapide sur les difficultés sportives au vu de la crise sanitaire traversée cette année encore. Il indique que la Ligue à profiter des espaces de jeu que les restrictions sanitaires permettait pour organiser un TRJ, des stages et les championnats régionaux au mois de juillet.
Bien entendu, le statut particulier des joueurs du Pôle Espoir ont permis une continuité de l'entrainement. L'année reste bien entendu bien creuse en termes d'organisations et de présences sur le terrain mais dans une volonté de positiver la situation, notre président indique que cela a permis aux différentes commissions de se mettre au travail sereinement dans l'écriture de leurs projets.

Notre président indique les changements opérés dans l'équipe des salariés : Yannick Meunier en tant que Directeur et Nabil Lasmari en tant que Responsable de la performance. Il signale aussi les arrivées de Julien Sautour, Anthony Cajot et Jessica Batut ainsi que les départs de Joël Renaudeau et Mathieu Perrin. Notre président insiste sur l'adhésion de cette nouvelle équipe au projet Ligue avec envie et investissement.

Le président de séance procède au vote du Rapport Moral :

- Vote du Rapport Moral du président : **celui-ci est adopté à l'unanimité.**

5. Rapports financiers

Sylvie LARAIGNE, du cabinet comptable en charge des comptes de la Ligue, présente les comptes de cette année écoulée, en mettant en avant que ceux-ci ne sont pas communs aux autres années au vu de la crise sanitaire que nous avons traversée. Des recettes liées aux compétitions quasiment inexistantes et par contre des aides de l'Etat plus conséquentes. Elle indique que les deux ou trois prochaines années risquent d'être compliquées si nous ne revenons pas à notre nombre de licenciés d'avant COVID.

Le président de séance procède au vote du Rapport Financier et d'un report financier :

- Vote du Rapport Financier : **adopté à l'unanimité.**

- Vote du Report Financier de 25014€ vers le fond de Réserve : **adopté à l'unanimité**

Le Directeur de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton présente le Budget Prévisionnel. Il met en avant à son tour qu'au vu des aides de l'Etat durant la crise sanitaire, les années 2022 et 2023 risquent d'être un peu plus compliquées financièrement pour la Ligue.

Le président de séance procède au vote du Budget Prévisionnel :

- Vote du Budget Prévisionnel : **adopté à l'unanimité.**

6. Cotisations 2021/2022

Pour cette année sportive 2021/2022, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton ne change pas les tarifs de ses cotisations et seront donc les suivantes :

- Minibad : 6.60€
- Jeunes : 13.20€
- Adultes : 17.50€

Le directeur rappelle à l'assemblée que la Ligue a proposé un remboursement de 10€, à tous les adhérents inscrits sur la saison 2020/2021 et qui renouvellent leur licence cette année

7. Rapports des Commissions

En préambule, le Directeur tient à signaler que deux conventions ont été signées avec des élus de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton d'une aide financière et d'un achat de prestations. Il s'agit de :

- Coraline BERGERON, élue à la Ligue et athlète engagée dans un projet sportif para badminton pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

- La société J2S et son représentant Hugo CLAERBOUT, élu Ligue en charge de la performance et prestataire de service pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton.

Le Directeur tient à préciser que les sommes versées sont si peu importantes que juridiquement, rien n'obligeait la Ligue à conventionner avec ces deux personnes. Dans un souci de transparence totale, la Ligue a préféré mettre en place ces conventions.

Les représentants des comités départementaux sont ensuite questionnés sur les différents rapports d'activités. Aucune question de la part des uns et des autres, le président de séance procède au vote des rapports d'activités :

- Vote des Rapports d'Activités : **adopté à l'unanimité**

8. Questions Diverses

Les questions diverses parvenues à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton sont les suivantes :

- *Quelles solutions pour les mineurs participants aux entrainements au-delà du 30 septembre ?……Le ministère va-t-il assouplir la règle sur le PASS sanitaire ?*

Le président de la Fédération Française de Badminton, Mr Yohan Penel, se charge de répondre à cette première question en expliquant qu'il n'y a pas de solutions après concertation du Ministère des Sports. Les clubs devront se conformer aux règles du Pass sanitaire.

- *Quelles sont les actions du projet « VALORISER LA PRATIQUE FEMININE » ou ses idées ?*

- *Depuis plusieurs années il y a une chute de la pratique féminine, particulièrement en compétition. Offensive des fédérations en sports co (foot, rugby…) mais aussi individuel (boxe, gym, natation….). Quelles solutions pour contrer cela?*

Ces deux questions sont traitées ensemble par le directeur de la Ligue. Il explique que la Ligue n'est pas réellement impliquée dans le lien avec les clubs et que c'est bien aux comités départementaux ou aux clubs de mettre en place des actions ou idées qui peuvent valoriser la pratique féminine.

Néanmoins, la Ligue œuvre sur le sujet autour de 5 axes :

1) Valorisation des actions des clubs et des comités.
2) Réduction de 50% sur les inscriptions féminines aux championnats régionaux.
3) « Pack avantage » de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, lors de la création de club, ciblé vers l'aide des licences féminines.
4) Incitation à la parité notamment dans la représentation féminine au sein du Conseil d'Administration.
5) Création des outils à la pratique féminine sur demande des clubs.

- *Quel serait le podium des actions principales du projet de cette olympiade ?*

Le directeur répond à cette question en expliquant que le Conseil d'Administration et les salariés ont fait un classement des priorités sur l'olympiade à venir pour travailler ensemble vers un projet commun. Il en ressort donc, pour répondre à la question, que le podium est :

1) Augmentation de la performance et essentiellement de la pré-filière Haut Niveau.
2) Structuration des différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine.
3) Les pratiques cibles, avec notamment le Handibad.

Le directeur demande aux comités départementaux de sensibiliser leurs clubs sur les nouveautés de la rentrée, que sont, « l'honorabilité des dirigeants » et la mise en place du Pass'Sport qui est une aide conséquente accordée à certaines familles.

Allocution du Président de la FFBad – Yohan Penel

Le président de la Fédération Française de Badminton conclut l'Assemblée Générale 2021 en soulignant la très belle dynamique de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton depuis sa prise de fonction il y a 11 mois. Que ce soit au niveau de la dynamique organisationnelle des compétitions mais aussi sur la gestion de la mise en place de projets écris et conséquents, il félicite le travail commun des élus et des salariés.

Il explique les différents choix fédéraux lors de ses 11 premiers mois de mandature en mettant en avant qu'un changement global des mentalités sociétales oblige les associations à se renouveler et penser certainement autrement. Il fait notamment référence à un manque de bénévoles toujours plus important et un état d'esprit qui se rapproche parfois du consumérisme sportif.
Il souligne enfin que la fédération travaille tout comme la Ligue et c'est un point commun, autant sur la performance sportive que sur la performance sociale.

Fin de l'AG à 12h30.

Le président de la Ligue,
Guillaume Guerder

Le secrétaire général,
Guillaume Haensler